



Dans le cadre de la réglementation des activités sportives en séjours de vacances, le participant doit fournir un certificat de non contre-indication pour la pratique de certains sports spécifiques, ainsi qu'une autorisation parentale.

Faute de ce document, votre enfant ne pourra pas pratiquer la (les) activité(s) en question.

Par conséquent, vous trouverez ci-dessous un certificat type que nous vous invitons **à faire remplir par votre médecin et à nous renvoyer** (ou à importer sur votre espace personnel sur notre site internet).

## CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

Je soussigné, Docteur....., médecin généraliste

**Certifie avoir examiné ce jour :**

Nom, Prénom : ..... Né(e) le : .....

**Et déclare** qu'il (elle) ne présente pas à ce jour de contre-indication à la pratique des activités subaquatiques.

Certificat établi à .....

Le .....

Signature et cachet

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) ..... père, mère ou tuteur de

Nom, Prénom : ..... Né(e) le : .....

**AUTORISE** celui-ci (celle-ci) à pratiquer l'activité plongée subaquatique dans le cadre du séjour ..... du ..... au ....., organisé par *Planète Aventures*.

Fait à .....

Le .....



Signature du responsable légal

Réglementation Jeunesse et Sports. Annexe 11 de l'arrêté du 25/04/2012 sur la plongée subaquatique : "La pratique de ces activités est conditionnée à la présentation d'une autorisation parentale et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique considérée".